



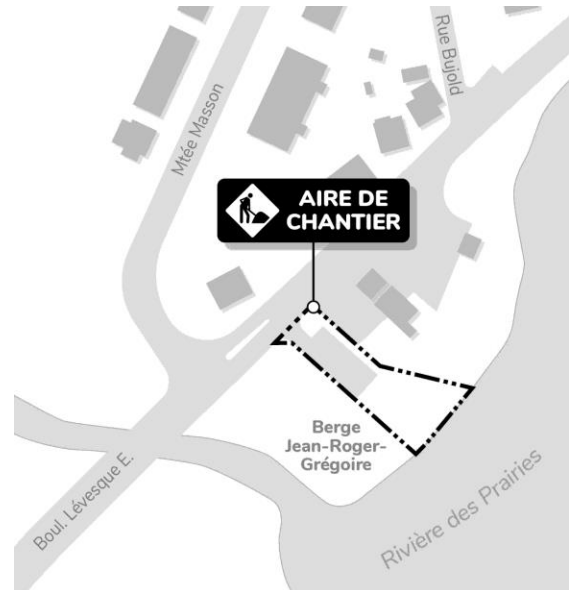
AVIS AUX RÉSIDENTS – RÉFECTION DU PONT PIE-IX

Installation d'une aire de chantier à la berge Jean-Roger-Grégoire

Le ministère des Transports souhaite vous informer de l'aménagement, à compter du **lundi 19 octobre**, d'une aire de chantier requise dans le cadre de la réfection du pont Pie-IX. Cette aire, constituée d'un chemin d'accès et d'une jetée, occupera une partie de la berge Jean-Roger-Grégoire, et ce, pendant toute la durée des travaux qui s'échelonneront jusqu'en 2023. Elle permettra le transport par barge des travailleurs, des équipements et des matériaux.

L'installation de l'aire de chantier nécessitera le retrait d'une bande de végétation. La berge sera remise en état à la fin du projet, comme prévu dans le contrat de location conclu entre le Ministère et la Ville de Laval pour l'occupation de cet espace.

À noter que les travaux sont principalement réalisés de jour, **du lundi au vendredi, entre 7 h et 19 h**. Les résidents sont invités à porter une attention particulière lors de leurs déplacements dans ce secteur, puisqu'il y aura un achalandage accru de véhicules lourds.



Camionnage

Des itinéraires pour les véhicules lourds ont été établis pour la livraison et l'accès au chantier. Ceux-ci circuleront sur la montée Masson et la rue de Limoges, des routes permises à la livraison locale. Il est possible que d'autres routes permises à la livraison locale soient utilisées à l'occasion.

Pour plus d'information

Pour toute question ou tout commentaire, communiquez avec nous à l'adresse transports.gouv.qc.ca/nous-joindre, ou en composant le 511.

Abonnez-vous à notre infolettre à transports.gouv.qc.ca/pontpieix et planifiez vos déplacements en visitant le [Québec511.info](https://Quebec511.info).